



Relevé de conclusions

Conseil de quartier
Saint-Florent

Jeudi 30 juin 2016

Direction des Vies Participatives

Rédaction : Sabrina VOLET

Centre Socioculturel – 189 avenue Saint Jean d'Angély

Co-Présidentes: Agnès JARRY (Conseillère municipale, co-présidente élue); Joëlle AUMONIER (co-présidente habitante).

Elus municipaux : Jacques ARTHUR (Conseiller municipal) ; Romain DUPEYROU (Conseiller municipal) ; Marie-Chantal GARENNE (Conseillère municipale) ; Dominique SIX (Adjoint au Maire).

Agents municipaux : Francis BONNIN (Direction des Espaces publics) ; Sabrina VOLET (service Vie participative).

Membres : David CHASSERIAU ; Roland COLLOT ; Antoinette JARRY ; Alexandre JEROME ; Isabelle JEROME ; Luce MARTIN ; Chantal MOREAU ; Jean NEBAS ; Laëtitia NERRIERE ; Jacques THIOULET.

Excusés : Jean-Louis CASSETTE ; Gaëlle MANGIN ; Sylvie DUPUIS-DULUC.

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Dossiers Espaces publics

- Présentation du projet de la place de la Convention,
- Retour de la visite sur site avenue Saint Jean d'Angély,
- Retour de la visite sur site rue Saint Symphorien,
- Rapport de la commission « cadre de vie »,
- Information sur le projet rue Berthet.

2. Dossiers animations

- Bilan du « Troc au jardin »,
- Perspectives d'animations au 2nd semestre 2016.

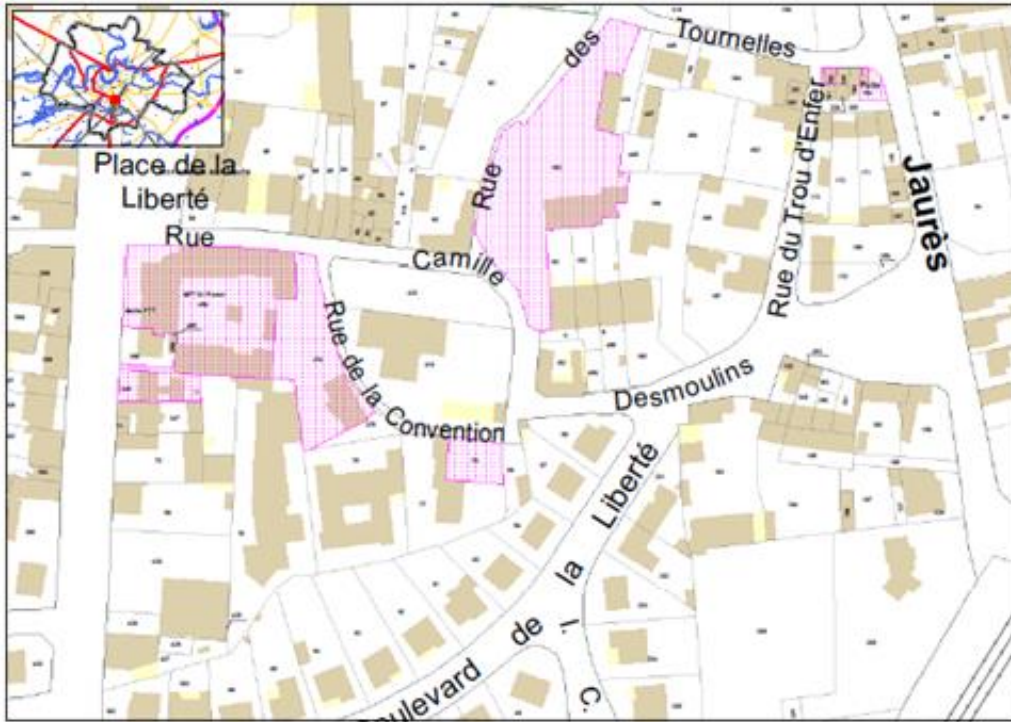
3. Informations et questions diverses

- Information séances du Ciné en plein air,
 - Campagne sur la stérilisation des chats errants,
 - Questions diverses.
-

1. Dossiers Espaces publics par D. SIX et F. BONNIN (Bureau d'études aménagements)

a) Présentation du projet de la place de la Convention

Demande de reprise de l'enrobé du parking de la Convention qui se situe à l'arrière du Centre Socioculturel « Les Chemins Blancs ».

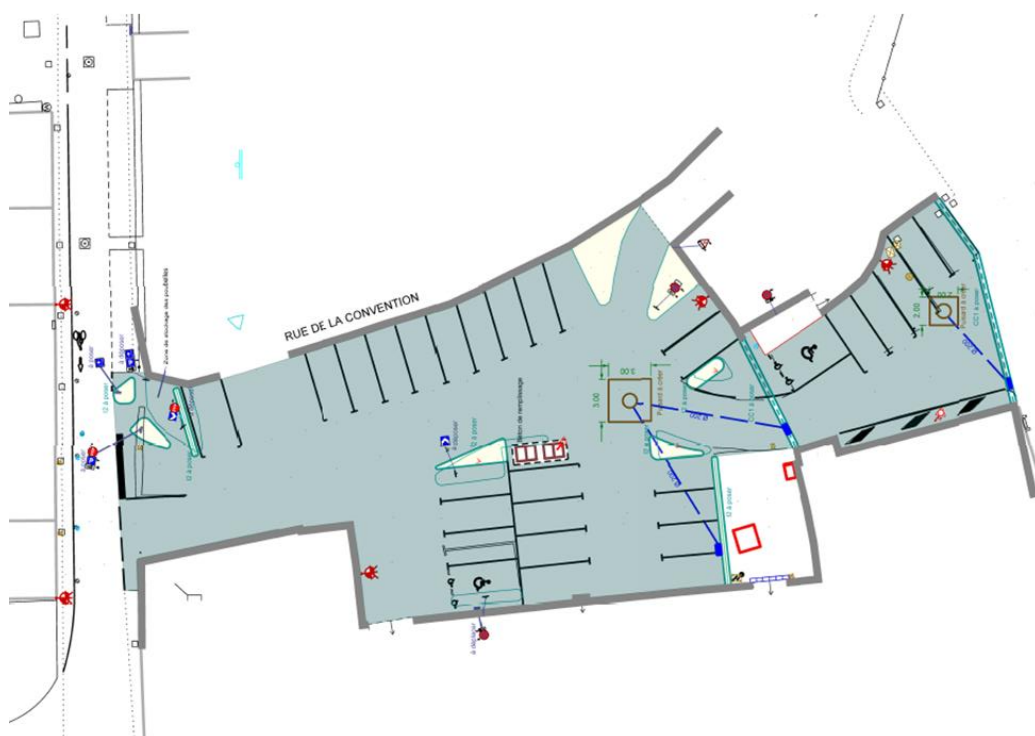


PROJET

La capacité du parking est de 30 places de stationnement dont 2 places pour les personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la réfection de la place est prévu également la pose 2 arceaux vélo. Une zone avec des ilots va être réalisée afin de pouvoir mieux stocker les conteneurs à l'entrée.

Les travaux débuteront à l'automne. Toutes les mesures seront prises afin de ne pas gêner la circulation pour accéder aux structures privées qui se situent au fond du parking de la Convention.

Il est signalé à nouveau que la sortie de GPA79 est jugée dangereuse depuis la place de la Convention. Il est demandé si le plan de circulation de l'établissement puissent être inversé, sortie rue Camille Desmoulins. Le permis de construire va être vérifié auprès du service de l'Urbanisme.



Aussi, la demande concernant le remplacement du panneau qui indique le nombre de véhicules a été prise en compte par les services et va être remplacé.

b) Avenue Saint Jean d'Angély - Tronçon entre le carrefour de la Liberté/ J. Moulin et le pont SNCF

Rappel de la demande par la commission « Cadre de vie » :

Problème de vitesse, de stationnement et de sécurité des piétons (passages piétons non protégés), des racines d'arbres soulèvent le goudron et ont abimé le cheminement, absence de trottoir sous le pont, problème de la signalisation vers la rue du Nord et avec l'interdiction du tourne à gauche, le bas-côté n'est pas entretenu et gêne les personnes venant du pont pour se rendre à l'arrêt de Bus Mansart, ...



Suite à la demande de la commission, une visite sur site a eu lieu le 1^{er} avril et un comptage des véhicules a été réalisé sur ce tronçon. Les compteurs ont été posés devant le n°223. Les deux sens ont été mesurés afin de vérifier la vitesse, le nombre de véhicules et de calculer le taux d'infraction.

Résultat du comptage

Le trafic journalier est de 4 893 véhicules dans le sens sortant et 4 659 véhicules dans le sens entrant.

La vitesse moyenne est de 44km/h dans le sens sortant et 48km/h dans le sens entrant.

Le taux d'infraction mesuré est de 22.1% dans le sens sortant et 37.3% dans le sens entrant.

Comptage routier Avenue Saint Jean d'Angely

Période du 25 avril au 1 mai 2016



TRAFIC

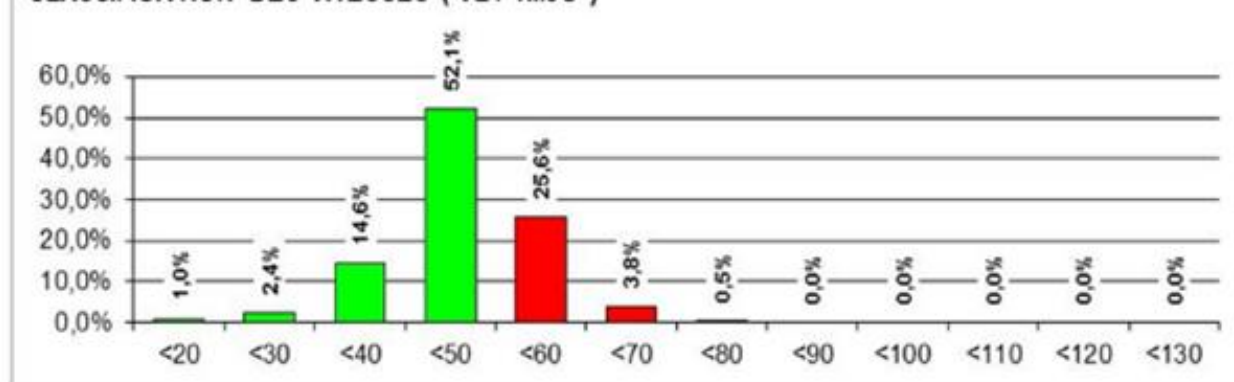
VITESSE

NB : L'heure de pointe n'est pas forcément la même dans un sens et dans l'autre, ce qui peut générer un écart entre la somme des 2 sens et le total.

	Trafic journalier moyen (lundi-vendredi)	Heure de pointe matin	Heure de pointe soir
sens 1	4893 (247 PL)	801	351
sens 2	4659 (244 PL)	258	702
Total	9552 (491 PL)	1059	1054

	V85 (vitesse moy. de 85 % des usagers)	Vitesse moyenne	Taux d'infraction (tous véhicules)
sens 1	54	44	22,1 % (1081v)
sens 2	57	48	37,3 % (1739v)
Total	56	46	29,5 % (2820 v)

CLASSIFICATION DES VITESSES (VL / TMJO)



Conclusion

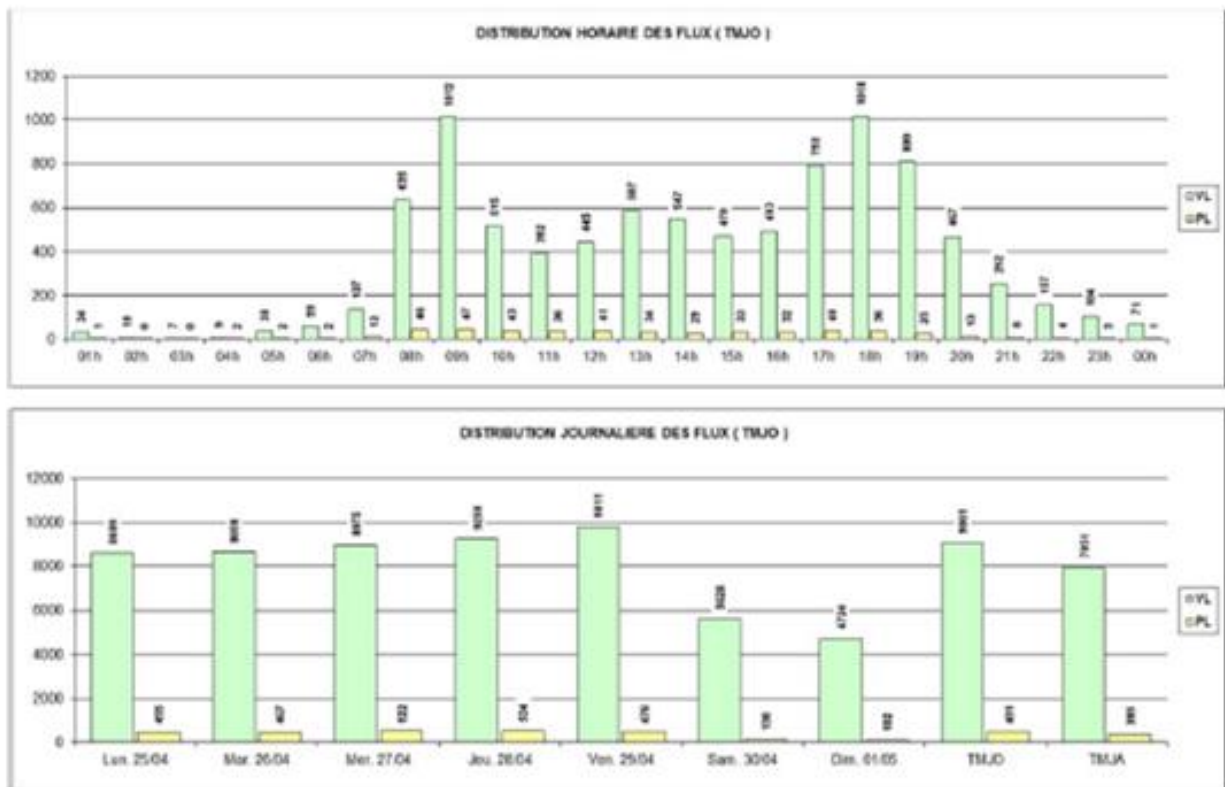
Le trafic est important et très nettement pendulaire.

Les vitesses pratiquées sur cette entrée/sortie de ville sont visiblement trop importantes.

La mise en place d'aménagement spécifique semble indispensable pour traiter ce problème.

La présence de bandes cyclables, et donc d'une emprise de chaussée importante, a probablement tendance à inciter la prise de vitesse, de même que la rectitude de la voie.

L'alignement d'arbres peut aussi masquer la perception de zone urbaine.



c) Rue Saint Symphorien

Suite à la demande de la commission, une visite sur site a eu lieu le 7 juin.

Demande d’installer un « grand » panneau avec interdiction de tourner à gauche en sortant du tennis. Il est obligatoire de faire le tour du rond-point.

Il s’agit du rond-point se situant au carrefour des rues Saint Symphorien/ Pigeonnerie et la sortie du centre de Tennis. Au lieu de faire le tour du rond-point, certaines personnes le prendraient à contre sens pour aller à gauche vers le centre-ville.



Suite à donner

Au vu de la configuration de ce carrefour, il n'y a pas de solution à envisager. De plus une signalisation indiquant le rond-point est déjà mise en place.

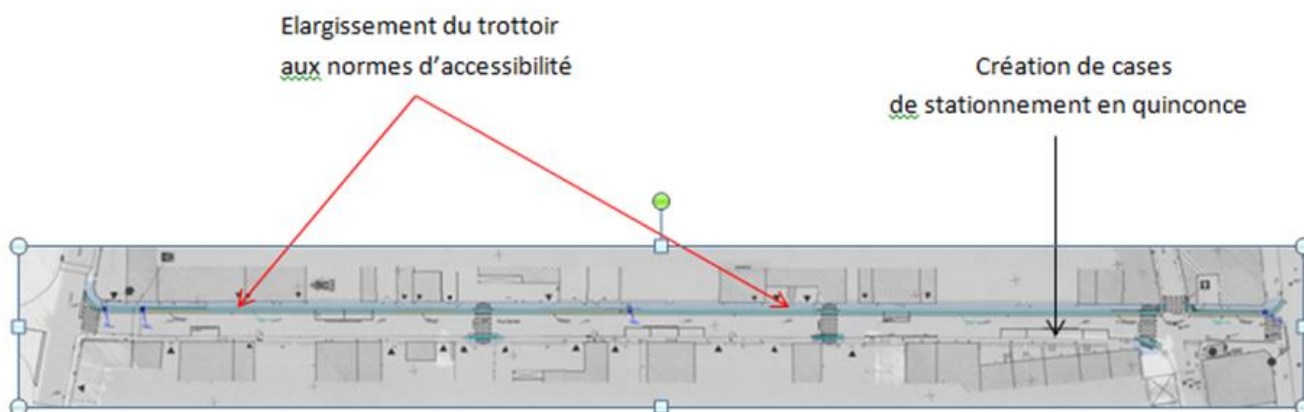
Il est proposé de signaler ce problème à la Police municipale.

d) Information sur le projet rue Berthet

Rappel de la demande :

Demande par des riverains d'un dispositif (léger) qui permettrait de faire ralentir les véhicules et de dissuader certains utilisateurs de l'emprunter comme voie de shuntage

Le bureau d'étude a réalisé un plan qui propose de créer des cases de stationnement dans cette rue.

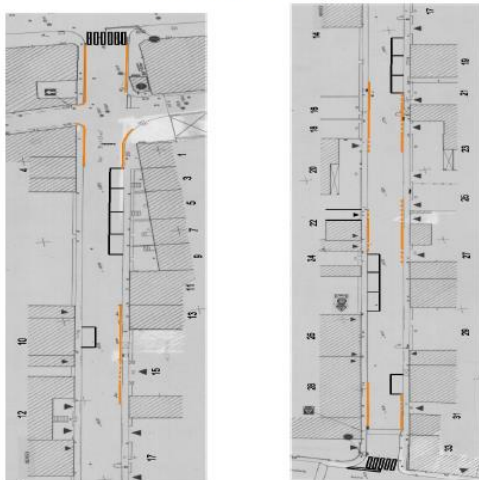


INFORMATION AUX RIVERAINS

RUE BERTHET

Compte tenu de l'importance du trafic urbain et surtout de la vitesse pratiquée par les usagers, la municipalité envisage de mettre en place des cases de stationnement en quinconce sur la rue Berthet.

Voici ci-dessous le plan des cases de stationnement matérialisées à consulter avant la réalisation des travaux :



Les services sont à votre écoute pour toute information complémentaire concernant ce projet

Pour tout renseignement
Direction des Vies Participatives - 05 49 78 78 98
ou vieparticipative@mairie-niort.fr

Suite à la distribution d'un Info-quartier, de nombreux riverains ont exprimé une opposition sur le projet sans être concertés.

Une nouvelle visite sur site est proposée à la rentrée. L'ensemble des riverains seront conviés.

En conséquence, ce projet est mis en stand-by jusqu'à la rentrée.

e) Rapport de la commission « cadre de vie » présenté par David CHASSERIAU, rapporteur

Place Georges Renon : Demande de plusieurs interventions à mener : mobilier à déplacer, arceaux vélos à poser... Il est signalé à nouveau que de grosses flaques d'eau se forment en période de pluie. Il demandé de les boucher.
Réponse : Une visite sur site est programmée le vendredi 1er juillet à 14h00.

Av Saint Jean d'Angély : Problème du tout à l'égout après le pont : personne n'est raccordé, mise à part le nouveau lotissement.

Réponse : La partie non desservie actuellement de l'avenue de St Jean d'Angely est située en zonage d'assainissement non collectif. En conséquence, il n'existe pas de projet de desserte complémentaire de cette Avenue.

De plus, une bonne partie de l'avenue (actuellement non desservie) est longée par le site de Niort-Terminal, qui ne nécessite aucun réseau d'assainissement.

Dans l'hypothèse d'un développement de l'urbanisation (de type lotissement), de nouvelles dessertes seraient alors étudiées.

Netto (ancien magasin): Pas de projet pour le moment.

Réponse : En effet, aucun projet n'est prévu/ connu à ce jour par le service de l'urbanisme.

Lampadaire de la rue Bella Bartok et impasse Honoré de Balzac : Réparé en novembre, désormais il fonctionne. Aussi, pourquoi la benne des ordures ménagères ne fait pas le tour de la raquette de retournement pour collecter les conteneurs des riverains ?

Réponse : Les lampadaires ont été réparés. La voirie de l'impasse n'est pas conforme aux passages des poids lourds.

Sortie rue du Petit Bois: Demande d'installation d'un panneau d'interdiction de tourner à Gauche, d'avancer le STOP et de baisser ou remonter le panneau car il gêne la visibilité, en attendant les travaux de rénovation de l'avenue de La Rochelle.

Réponse : un ilot a été posé récemment devant la pizzeria. Les demandes sont transmises au service compétent.

Espace vert devant le cimetière de la Broche : Emplacement de la plaque commémorative de la fin de la guerre d'Algérie 19 Mars 1962. Lors de la commémoration, les gens sont sur la route. Déplacement de quelques mètres de la plaque?

Réponse : La demande a été transmise au service compétent.

Espace François d'Orbay : Quel aménagement pour les enfants ?

Réponse : Refus par le service car pas « d'étalement urbain » des jeux (fonctionnement et contrôles). L'aire de jeux de la place Georges Renon est à proximité.

La pendule de l'église St Florent est arrêtée. Peut-on arrêter le temps d'une manière définitive...?

Réponse : La demande a bien été transmise auprès du service. Une intervention va avoir lieu prochainement par le prestataire qui a été informé.

Ancienne entreprise Altenburger

Qu'en est-il ?

Réponse : Le lotissement a été délivré le 8 décembre 2014. Les travaux de viabilisation hors finitions ont été réalisés, mais aucun permis de construire n'a encore été délivré sur les lots.

Ancien LIDL – Projet d'une résidence Senior

Qu'en est-il ?

Réponse : Le permis de construire n'a pas été annulé. Il demeure donc toujours valable. Le service Urbanisme n'a pas plus d'information à ce jour.

Rue Grandes Versennes - Tranchée

Demande pour fauchage et entretien bordures à l'entrée du village.

Réponse: L'intervention a été réalisée fin mai.

2. Dossiers animations

a) Bilan du Troc au jardin présenté par Luce MARTIN, rapporteur de la commission

La commission animations du Conseil de quartier de Saint Florent a organisé son premier Troc au jardin le dimanche 1^{er} mai de 14h à 18h sur la place Georges Renon.

Malgré une organisation rapide et une communication faible, 25 à 30 personnes ont répondu présents à ce temps convivial.



b) Perspectives 2016/ 2017

La commission a de nombreuses idées pour les mois à venir et souhaite notamment travailler sur :

- l'organisation d'un second Troc au jardin,
- sa participation à la charte « jardin au naturel » qui sera présenté le 8 octobre de 10h à 18h au Moulin du Roc. Ce guide des bonnes pratiques est à l'initiative de la Ville.
- la seconde édition du Marché de Noël de Saint Flo programmée le vendredi 16 décembre au Centre Socioculturel. La commission souhaite associer les deux écoles du quartier.
- Une animation sur le thème des 2 roues (vélo, trottinette, rollers, ...) à l'automne 2017 sur la place George Renon.

3. Questions et informations diverses

a) Information séances du Ciné en plein air

- **Samedi 2 juillet** : Tour Chabot, parc du CSC
La famille Bélier (E. Lartigau), 22h30
- **Lundi 4 juillet** : Centre-ville, place du Donjon
True Grit (J et E. Coen), 22h30
- **Lundi 11 juillet** : St Liguairé, parc près de la salle des fêtes
Le garçon et le monde (A. Abreu), 22h30
Un apéro concert est organisé à partir de 20h
- **Lundi 18 juillet** : Cholette, piste de mini-racing
Le chant de la mer (T. Moore), 22h30
- **Mardi 2 août** : Ste Pezenne, parc du CSC
Charlie et la chocolaterie (T. Burton), 22h
- **Lundi 8 août** : St Florent - Goise, parc de la Maison de quartier de Goise
Microbe et Gasoil (M. Gondry), 22h
- **Vendredi 19 août** : Tour Chabot, parc du CSC
Samba (E. Toledano et O Nakache), 21h30
- **Lundi 22 août** : Centre-ville, place du Donjon
Les Combattants (T. Cailley), 21h30
- **Samedi 3 septembre** : Champclairiot, Bassin d'orage
Big Fish (T. Burton), 20h30
Un pique-nique est organisé à partir de 19h00

b) Campagne sur la stérilisation des chats errants présentée par Marie-Chantal GARENNE, Conseillère municipale

Afin de réguler le nombre de chats errants, la Ville lance une campagne de stérilisation en partenariat avec 30 Millions d'Amis (une association qui lutte contre l'euthanasie des animaux).

Une première opération aura lieu sur le quartier des Brizeaux (de juillet à septembre 2016), puis sur le quartier de Saint Florent (à partir de début octobre 2016). Cette campagne vise à sensibiliser les propriétaires de chats sur le nombre de portées importantes de chatons par an, dû à la non stérilisation.

Seuls les chats errants (dit « sauvages ») seront stérilisés puis relâchés dans leur quartier de vie. Si, lors de la capture un chat identifié est pris, il sera ramené chez son propriétaire.

Petit rappel à la loi : il est obligatoire d'identifier son animal de compagnie, sous peine de verbalisation.

Vous souhaitez être référent dans votre quartier :

Contactez le 05 49 78 79 86

Ou la Conseillère Municipale en charge de l'animal en ville

marie-chantal.garenne@mairie-niort.fr

c) Information implantation d'une usine de méthanisation à Aiffres (ZA Batipolis)

Une réunion d'information et d'échanges sur le projet a eu lieu le mardi 5 juillet à 20h30, à l'Espace Tartalin à Aiffres. Ce dossier est piloté par la Communauté d'Agglomération du Niortais.

d) Jardin de trottoir présenté par D. SIX

Projet partagé entre la ville et le Conseil de quartier de Goise – Champommier – Champclairot.

L'idée était de s'appuyer sur un secteur où les riverains ont bien répondu à la proposition de la ville de fleurir son trottoir (ex : Champclairot).

Une centaine d'habitants se sont associés à la démarche. Ce projet a été réalisé en partenariat avec le Parc naturel du Marais Poitevin (don de sachets de graines).

Des petites fleurs de couleurs sont peintes au pochoir sur le trottoir, afin de permettre aux agents des Espaces verts de les identifier et de ne pas les couper, lors des entretiens.

e) Questions diverses

- Qu'en est-il de la fermeture de la Poste sur Saint Florent ?

Réponse : La municipalité n'est pas favorable à la fermeture définitive. La question est comment continuons-nous le maintien de ce service public ? L'idée serait de transférer ce service à un commerce qui permettrait aussi aux usagers de bénéficier d'une amplitude horaire plus large.

- L'ancien magasin DIA. Qu'elle projet ?

Réponse : Cette demande a été transférée au service compétent.

- Ex-Mairie de quartier : Demande de réhabilitation du panneau d'affichage se situant devant l'ex-Mairie de quartier.

Réponse : Cette demande a été transférée au service compétent.

Fin de la réunion à 22h40